

SARL LESAGE LELIÈVRE
 Saillit capital de 200000 €

42, rue d'Anjou - 35120 La Guerche de Bretagne
 Tél. 02 99 99 28 28 - Fax 02 99 99 38 85
 chambre.funeraire@wanadoo.fr

Handicap : 17.35.1.169 - RCS 444 241 201 - APE 4932Z - Siret 444 241 201 000 19
 N° TVA FR 79 444 241 201 - N° Ordes 0702622



POMPES FUNEBRES CHAMBRE FUNERAIRE
 PREVOYANCE OBSEQUES ARTICLES FUNERAIRES

PERSONNE DÉCÉDÉE A MORDELLES
 ET INHUMÉE A LA GUERCHE DE BRETAGNE
 TRAVAUX DE MARBRERIE NON-COMPRIS

ANNEXE A L'ARRÊTE DU 23 AOÛT 2010.

En application de la réglementation funéraire, seules les prestations suivantes sont obligatoires : fourniture d'un véhicule agréé pour le transport de corps (avant ou après mise en cercueil), d'un cercueil de 22 mm d'épaisseur - ou de 18 mm en cas de crémation - avec une garniture étanche et 4 poignées et, selon le cas, les opérations nécessaires à l'inhumation et/ou à la crémation (avec fourniture d'une urne cinéraire permettant de recueillir les cendres issues de la crémation).

DEVIS N° 000997

(Document émis en Euro)

Code client : ZMORDELL

Date: 27/03/2023

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCÉS POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
I- PREPARATION/ORGANISATION DES OBSEQUES								
Démarches et formalités administratives (demandes d'autorisation auprès de la mairie, de la police, des représentants du culte, frais de dossier,...)	112,50	135,00	Réalisation de 0 faire-part Compositions florales Plaques et articles funéraires			Vacation de police Publication d'avis dans la presse		
			Soins de conservation Retrait d'une prothèse fonctionnant au moyen d'une pile Toilette mortuaire : Préparation et habillage du défunt	166,67	200,00			
			CHAMBRE FUNERAIRE (ou maison funéraire ou funérarium ou athénée) Frais d'admission Frais de séjour en case réfrigérée Frais de séjour en salon de présentation	50,00 391,67	60,00 470,00			
Autres (*)			Autres (*) LOCATION SALLE TECHNIQUE	49,17	59,00	Autres (*)		

(*) Prestations non prévues par l'arrêté du 23 Août 2010

Page : 1/4

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTG		HT	TTG		HT	TTG
2- TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIERE (sans cercueil), pour retour du corps à domicile, dans une chambre funéraire ou tout autre lieu								
Mise à disposition d'un véhicule funéraire avec son équipe	230,31	260,00						
Housse mortuaire	38,33	46,00						
Forfait de transport Transport pour 54 km aller/retour	122,73	135,00						
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
3- CERCUEIL ET ACCESSOIRES								
Cercueil CERCUEIL TRADUEL CHÊNE MASSIF 221404 *4 Poignées*Carotte étanche*Plaque d'identité	1375,00	1650,00	Emblème civil/religieux placé sur le cercueil ou l'urne	29,17	35,00			
Plaque d'identité apposée sur le cercueil Capitain	200,00	240,00						
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
4- MISE EN BIERE ET FERMETURE DU CERCUEIL								
Personnel								
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
5- TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIERE (avec cercueil), pour convoy vers le cimetière, le crématorium ou tout autre lieu								
Véhicule funéraire	118,18	130,00						
Forfait de transport Transport pour 0 km aller/retour	86,36	95,00						
Personnel								
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		

(*) Prestations non prévues par l'arrêté du 23 Août 2010

PRESTATIONS COURANTES	MONTANT		PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES OPTIONNELLES	MONTANT		FRAIS AVANCES POUR LE COMPTE DE LA FAMILLE	MONTANT	
	HT	TTC		HT	TTC		HT	TTC
6- CEREMONIE FUNERAIRE								
Véhicule funéraire (corbillard ou véhicule de cérémonie ou fourgon mortuaire)								
Personnel (dont 4 porteurs)	279,17	335,00	Mise à disposition d'un maître de cérémonie Registre de condoléances			Frais de culte Taxes municipales pour convoi		
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
7- INHUMATION								
Personnel pour inhumation						Taxes municipales pour inhumation		
Creusement et comblement de fosse								
Le cas échéant : Ouverture / fermeture de caveau Démontage / montage du monument funéraire			Fourniture d'un caveau Autres travaux de marbrerie					
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		
8- CREMATION								
Crémation						Taxes municipales pour crémation		
Personnel pour crémation								
Fourniture d'une urne avec sa plaque								
Le cas échéant : Scellement sur un monument funéraire Dépôt de l'urne dans un columbarium Inhumation de l'urne			Conservation de l'urne au crématorium Dispersion des cendres (dans un site onéraire ou en pleine nature)					
Autres (*)			Autres (*)			Autres (*)		

Validité de devis : 1 mois

Je soussigné(e) demeurant déclare avoir le droit de pouvoir aux funérailles de M.
DE /IS-TYPE en qualité de Conjoint

TOTAL hors taxes : 3249,24

TVA : 600,76

TOTAL toutes taxes comprises : 3850,00

Bon pour accord

Signature :

Vous avez été reçu par ADMIN

* Conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales :

- Les règles et les entreprises ou associations habilitées doivent faire mention dans leur publicité et leurs imprimés de leur forme juridique, de l'habilitation dont elles sont titulaires et, le cas échéant, du montant de leur capital. (article L.2223-32 abrogé)

- Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature. (article L.2223-34)

* Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposés à la vente ; obligation d'établissement de devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande)